



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Direction Régionale de l'Alimentation,
De l'Agriculture et de la Forêt
de la région Pays de la Loire*

Arrêté du 17 octobre 2016 relatif à la composition d'un jury d'examen du certificat de spécialisation option «Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation» pour la session 2017

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- Vu le code rural, livre VIII.
- Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Vu l'arrêté du 01/10/1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole.
- Vu l'arrêté du 10/07/2000 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation.
- Vu l'arrêté du 10/12/2014 nommant Madame Claudine LEBON, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.
- Vu la décision du 25/09/2015 portant délégation de signature de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire au titre de l'autorité académique.
- Vu l'habilitation du 09/01/2012 autorisant le centre CNPH de La Ménitré à mettre en œuvre le certificat désigné ci-dessus

Arrête

Article 1 : Le jury du CS *Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation* est composé comme suit :

Président : Jean-Michel MORILLON – CFPPA Segré

Formateurs : Titulaire : David RENONCE – MFR Venansault
Titulaire : Marielle ROUVREAU – CFA Nature La Roche sur Yon
Suppléante : Linda MONTET - CFPPA Nature

Professionnels : Titulaire : Vincent FAVREAU – GAEC Terres de Gogagnes – La Rue - 49700 DENEZE SOUS DOUE
Titulaire : Jean-Luc THIBAUT - Les Noyers – 49770 LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE

Suppléant : Denis -MOREAU - GAEC Terres de Gogagnes – La Rue -
49700 DENEZE SOUS DOUE

Suppléant : Nicolas HAEZEBROUCK – Les Noyers – 49770 LA
MEMBROLLE SUR LONGUENEE

Article 2 : Le jury est désigné pour la session 2016/2017 mise en œuvre par le centre CNPH de La Ménitré, jusqu'à la prochaine commission régionale de concertation et de conseil.

Fait à Nantes, le 17 octobre 2016

P/la directrice régionale et par délégation,
L'adjoint du chef du service régional
de la formation et du développement



François CHAVENON-VERLHAC